

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 12

Artikel: Esquisses
Autor: J.P.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Esquisses.

« Il faut de tout pour faire un monde », dit-on philosophiquement, après s'être frotté à un caractère anguleux ou hérissé de piquants. Ce proverbe vient à l'esprit sans que l'on songe à son application extra-humaine, à sa généralisation à toutes les manifestations de la vie.

Et pourtant quoi de plus vrai que la diversité nécessaire, tant dans le règne végétal qu'animal ! Autant de plantes, autant de caractères différents, autant de façons de réagir contre les influences extérieures, contre le milieu.

Il se forme, au sein de la grande diversité de nos essences forestières, sans aucun souci de leur classification scientifique, des associations naturelles. Les essences se groupent, au gré de leurs affinités, pour former des peuplements-types. Témoins les futaies de mélèze et épicéa des Alpes, celles de sapin, épicéa et hêtre du Jura, celles des feuillus divers du Plateau, pour ne citer que les plus caractéristiques.

Leur étude approfondie, l'étude de chaque essence, en particulier de ses adaptations, de la formation de son caractère définitif en corrélation avec ses cohabitants, est extrêmement intéressante. Et si nous nous laissons entraîner par la manie égocentrique inhérente à notre nature, nous pouvons trouver de curieux parallèles entre le développement de chacun de ces individus végétaux, au sein de sa « famille » naturelle, et le développement des caractères humains au sein de leur famille.

Nous prendrons comme exemple un groupement primitif, dans lequel l'intervention humaine ne tend qu'à suivre les indications de la nature; ce sera le type par excellence de la futaie jardinée, le peuplement mélangé de sapin, épicéa et hêtre. Quoi de plus dissemblable que ces trois arbres, et pourtant quelle magnifique harmonie dans leur mélange complet d'âges et d'essences ! Chacun d'eux a sa façon toute personnelle de s'adapter au milieu, d'y faire sa place.

Prenons l'épicéa. Sortons de notre champ de vision ces tristes plantations serrées, étriquées, allant à la mort avec résignation. Ne voyons en lui que l'arbre magnifique de santé et de jeunesse, perçant avec vigueur l'entrelacs des branches d'un buisson, pour monter tout droit, en plein soleil. Il faut qu'il perce ! Il ne peut pas, comme son frère le sapin, étaler ses branches pour attraper plus loin quelques bribes de ce soleil si nécessaire à sa vie. Il ne sait pas, comme son cousin le hêtre, s'insinuer, se faufiler, se tordre, jusqu'au rayon qui luit, là-bas. La ligne droite !

L'épicéa est un enfant délicat, qui demande beaucoup de soins pour être amené à bien. C'est un fin gourmet qui ne veut qu'une nourriture de qualité : le soleil. Tout petit, déjà, cette rigidité lui fait tort; pas de soleil : il meurt. Plus tard, sa tête rencontre-t-elle un obstacle durable à sa recherche du soleil, il s'étirole et meurt. Un léger écart suffirait maintes fois à le lui faire retrouver. Le sapin sait si bien s'arranger ! Et le hêtre ! Non, la verticale ou la mort. C'est le seul de nos arbres

qui sache en toutes occasions — accidents exceptés — rester droit. Son adaptation à la vie en mélange est très singulière : commander ou ne pas être. Toujours semblable à lui-même, dans son port, dans toute sa vie, il laisse aux autres le simple rôle de sous-bois, qui lui est odieux.

Cette constance dans l'effort, cette rigidité de principes, lui confèrent une majesté que n'ont pas ses co-locataires de la forêt jardinée. C'est un être à part, un bel orgueilleux.

Le *sapin*, lui, est d'une toute autre nature. C'est l'opportuniste par excellence. La qualité de la nourriture lui importe moins que la quantité. Pas de soleil, il s'étale. La lumière diffuse suffira à le faire végéter. L'épicéa est impatient de percer; le sapin attend son heure. Et en attendant, il se prépare. Il allonge ses racines, les ramifie à l'infini; il allonge ses branches opaques, tuant toute végétation autour de lui. Puis, large de base, trapu, ramassé sur lui-même, il vivote. Si longue que soit l'attente, il la supporte.

Le moment venu, fort de sa longue patience, de sa préparation, de ses réserves, il s'élançe. Sans oublier de continuer l'allongement de ses branches; il ne se croit pas tenu d'être aussi réservé que l'épicéa. Tout est pour le mieux si, en matière gastronomique, il peut ajouter la quantité à la qualité.

Et non seulement en matière gastronomique ! Voyez-le se reproduire : dès que le sol le permet, il le couvre littéralement de ses rejetons. N'importe quel terrain en est garni : profond, superficiel, frais, séchard; aucun peuplement ne se voit à l'abri de son invasion : chênaies, pessières, hêtraies, futaies mélangées.

Il se rit bien de l'épicéa qui lance ça et là quelques semis, vite étouffés. Les tapis de semis de hêtre ne lui font pas peur : il s'y installe, joue des coudes et étrangle tout. Veut-on dégager de beaux semis de chêne en brosse et les mettre au soleil, vite il arrive et fait son œuvre de destruction.

Et dès qu'il reste seul à la table du soleil, il tourne contre lui-même sa rage d'expansion. Lutte à mort, où seuls quelques forts prennent l'avance sur la foule des sacrifiés attendant on ne sait quel retour de fortune.

Mais toutes ces luttes marquent son corps. Nouveaux, souvent tordu, déjeté, le vainqueur est beau, de la beauté du lutteur sûr de sa force, sorti de la foule anonyme pour dominer, oublieux des coups reçus, et indifférent aux ruines accumulées autour de lui.

Les Allemands ont mieux compris le *hêtre* en l'appelant d'un nom féminin, *die Buche*. C'est la cousine pauvre de la famille, qui se contente de la petite place délaissée par les autres, et qui la remplit bien.

L'épicéa, hautain et distant, se soucie peu du sol qui le nourrit. Le sapin, tout occupé de lui-même, ne peut penser à rien d'autre. Et les soins de la table, le souci de la maintenir richement garnie, d'y ajouter délectable provende, sont le lot du hêtre. Il y sacrifie chaque année sa parure, que l'automne fait si belle, avant le dépouillement hivernal.

Humble, content de peu, il est la providence des petits de ses dédaigneux cousins. Par sa seule présence, il leur assure naissance et heureux débuts dans la vie sylvestre. C'est la « maman-poule » qui les couve de ses branches étalées, les protège du gel mordant, du contact brûlant du soleil d'été, du sec qui vide leurs veines. Qui les protège parfois avec tant de sollicitude qu'ils en souffrent et s'étiolent !

Les petits épicéas, qui affectionnent l'abri des jeunes hêtres, en profitent pour s'allonger et prendre belle prestance. Et ils ont bien vite oublié ses bienfaits. Les petits sapins, sortis en foule dans le bon terreau de ses dépouilles annuelles, ont vite fait de l'étouffer entre leurs branches opaques. Oublieux de ces dédains, de ces spoliations, le hêtre reprend à chaque génération son rôle providentiel, voulu par la nature.

Mais, parfois, dame Nature lui offre éclatante revanche. Par une trouée qu'elle lui ménage dans l'enchevêtrement des frondaisons, il lance sa flèche à l'assaut du soleil. Il devient alors, sur son grand fût gris d'argent, et avec son ample cime, une des gloires de la sylve. Mais il conserve toujours, en ses branches retombantes, l'attitude humble et maternelle créée par sa fonction.

L'épicéa, aristocrate racé; le sapin, vigoureux parvenu; le hêtre, leur maternelle providence; trois caractères formant une famille voulue du Créateur. Famille naturelle qu'il faut garder telle. Qu'il faut réintroduire là où l'homme l'a chassée. Famille dans laquelle le forestier n'a le droit de rien faire d'autre que d'harmoniser, en scrutant toujours plus à fond la volonté créatrice.

J. P. C.

L'aménagement des forêts soleuroises durant les 50 dernières années.

(Conférence de M. E. Burki, adjoint à l'inspection cantonale des forêts, à Soleure, lors de l'assemblée générale de la Société forestière suisse, du 4 septembre, à Soleure.)

Le canton de Soleure disposant de données statistiques forestières qui remontent assez loin dans le passé, j'eus l'honneur d'être chargé de vous exposer aujourd'hui ce sujet : « 50 ans d'aménagement forestier. »

Il ne s'agira pas, dans ce que vous allez entendre, du côté scientifique de l'aménagement qui, dans notre canton, a débuté vers 1880 environ. Ce sera plutôt une brève récapitulation historique, complétée par un résumé statistique des plans d'aménagement élaborés de 1883 à 1932.

Les premières mesures législatives touchant l'économie forestière soleuroise remontent à 1377, date à laquelle un « mandat forestier » (*Holzmandat*) prescrivit une mise à ban, pour 5 ans, des forêts du voisinage de la ville de Soleure. Une autre mise à ban, en 1539, s'appliquait aux forêts de Granges, Bettlach et Selzach. Une ordonnance de